



# COMMISSION SPORTIVE RÉGIONALE JEUNES

## Note d'information

**Madame, Monsieur,**

La Commission Sportive Régionale Jeunes a l'honneur de vous informer de la parution des championnats régionaux jeunes sur FBI.

Vous pourrez retrouver la programmation des rencontres dans cet espace et dans les prochaines heures sur le site de la FFBB.

Les quelques points suivants permettront de vous guider dans vos différentes démarches.

### 1. VALIDATION DES ENGAGEMENTS

Pour chacune de vos équipes engagées en championnat régional, il vous appartient de vérifier l'exactitude des renseignements indiqués sur FBI.

En effet, pour certains correspondants principaux ou correspondants d'équipe, toutes les coordonnées ne sont pas renseignées :

- Numéro national
- Numéro de portable
- Adresse complète
- Etc...

### 2. DECLARATION DE L'ENTRAINEUR PRINCIPAL

De même, afin d'être en conformité avec le Statut de l'Entraîneur, il appartient aux associations sportives de déclarer un entraîneur principal pour chacune de leurs équipes.

Il vous sera possible de déclarer vos entraîneurs, directement sur la plateforme FFBB FBI V2, à partir de ce jour et **jusqu'au 5 janvier 2025**.

**Nota :** Afin de satisfaire toutes les obligations relatives à ce Statut de l'entraîneur, sachez encore que pour vos entraîneurs n'ayant pas encore participé à la JAPS (Journée annuelle de Pré Saison), une session spéciale entraîneur Jeunes sera ouverte dans les prochains jours.

Toutes les explications nécessaires vous seront très prochainement communiquées par la Ligue Régionale.

### 3. LES COUPES REGIONALES

Coupes Féminines : **U13F – U15F – U18F.**

- Programmation des rencontres au 14/12/2024.
- Possibilité de report → 7 avril 2025

Coupes Masculines : **U13M – U15M – U18M**

- Programmation des rencontres au 14/12/2024.
- Possibilité de report → 24 février 2025

Tirage au sort du troisième tour des Coupes Régionales Masculines.

- **Quarts de finale** : → 24 février 2025
- Programmation des rencontres au 06/04/2025.

**Plus de 75% des rencontres ont fait l'objet d'au moins une dérogation.**

### 4. LES RÉGLEMENTS SPORTIFS

- Les Règlements Sportifs Particuliers des championnats Jeunes Féminins ;  
Ont été validés faisant suite à la consultation électronique du Comité Directeur.
- Les Règlements Sportifs Particuliers des championnats Jeunes Masculins ;  
Si adaptation de la formule à 36 équipes est retenue, règlements sportifs à valider par le CODIR

### 5. TROPHEE COUPE DE FRANCE SENIORS

Les équipes régionales qualifiées pour la phase nationale sont :

- Pour les seniors masculins :
  - **BC Longwy Réhon NM3**
  - **ASA Souffelweyersheim NM2**
- Qualifiée féminine
  - **CJS GEISPOLSHHEIM - NF 1**

### 6. DOSSIERS SPORTIFS ET ADMINISTRATIFS

**Dossier N°2425-1222 / ASC Haut du Lièvre. Défait titre de séjour**

- Perte par pénalité de la rencontre RMU21 N° 3073

**Dossier N°2425-1224 / US Silvange. Règles de participation : Licence de type 2C**

- Dossier en cours d'instruction

**Dossier N°2425-1225 / COS Villers les Nancy. Joueur inscrit sur la feuille de marque non présent**

- Perte par pénalité de la rencontre PNM N°1165

**Dossier N°2425-1226 / US Silvange. Règles de participation : Joueur suspendu**

- Dossier en cours d'instruction

## 7. LISTES JOUEURS BRÛLES

Mise à jour de plusieurs liste soit par la sportive pour des absences à des rencontres ou à la demande d'associations sportives

- Toutes les listes des joueurs brûlés ou des joueuses brûlées dont la sportive régionale assure le suivi sont consultables par les clubs dans FBI.

## 8. REPARTITION

Début janvier deux réunions sont prévues à Tomblaine avec le répartiteur régional :

- Une réunion pour préparer les désignations du WE du 11 et 12 janvier. Premier WE complet avec les rencontres des championnats jeunes. A compter de ce WE le nombre de rencontres à couvrir passera de 65-70 à 130-135.
- Une seconde pour faire un point sur les répartitions après 3 mois de compétition.

*Laurent KULINICZ, Président de la CSRS*

*Éric BETTIOL, Président de la CSR-J*